



Union Syndicale des Retraités de la Sarthe

4 rue d'Arcole-72000 LE MANS

Téléphone : 02.43.14.19.19. Télécopie : 02.43.14.19.00

E-mail : usrcgt72@orange.fr - Site-internet : ud72.reference-syndicale.fr

Pas de confinement pour nos revendications, ni pour le progrès social.

Augmentation des retraites, financement de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale, constructions d'hébergements publics (Ehpad), développer les aides pour le maintien à domicile et les services publics de proximité de santé, le tout financé à 100% par la Sécu. Telles sont les revendications que les retraité(e)s doivent porter pour obtenir des avancées sociales dans ces domaines.

Depuis le début de la pandémie, le gouvernement déverse des centaines de milliards d'euros, particulièrement aux grosses entreprises, sans aucune contrepartie pour éviter les licenciements. Profitant des modifications du code du travail le patronat délocalise encore davantage et licencie à tout va. Notamment en Sarthe : Earta, Mécachrome, Howmet/Aérospatiale, Souriau, Auchan, Carrefour, Renault, SnCF... Sans oublier Arjowiggins qui vient de supprimer plus de 600 emplois.

Toutes ces suppressions d'emplois estimées à près d'un million de salariés en France et les exonérations de cotisations sociales accordées aux entreprises, aggravent considérablement le trou de la Sécu évalué à près de 50 Md€ pour la seule année 2020. Les dépenses de santé liées au Covid en représentent environ 8 milliards. Dans son projet, le gouvernement entend faire payer cet endettement uniquement par les salariés et retraités par une nouvelle augmentation de la CSG et le maintien de la CRDS (dont le patronat est exempté) jusqu'en 2034 au lieu de 2023. S'y ajouterait un prélèvement sur le Fonds de Réserve des Retraites. Déjà des voix du patronat et des membres du gouvernement demandent que les retraités mettent la main à la poche et acceptent de diminuer le montant de leurs retraites en 2021, par un nouveau gel de celui-ci.

Les retraités ont déjà donné, ils disent stop !

Il faut augmenter nos retraites

La Cgt propose une augmentation mensuelle immédiate de 100€ pour toutes et tous.

Nous ne pouvons supporter une nouvelle baisse du pouvoir d'achat des retraites en 2021 qui viendrait s'ajouter aux 20% déjà perdus ces 10 dernières années.

Il est impératif que les retraités réagissent dès maintenant pour s'opposer aux objectifs du gouvernement.



« Perte d'autonomie » :

- ***Oui à son intégration dans la branche maladie de la Sécurité Sociale***
- ***Non à la création d'une 5^{ème} branche.***

La perte d'autonomie est essentiellement liée à des problèmes de santé tout au long de la vie et aux conséquences des situations de travail durant l'activité professionnelle. **Pour la CGT, la prise en charge de la perte d'autonomie**, que ce soit au domicile ou en Ehpad doit être du ressort de la solidarité nationale liée aux cotisations sociales en intégrant la "perte d'autonomie" **dans la branche maladie de la Sécurité Sociale** et non par la création d'une cinquième branche partiellement privatisée.

La question de l'autonomie doit, pour la CGT, s'inscrire dans une politique de reconquête de la Sécurité Sociale renforcée, intégrale et universelle. Elle doit être assise sur ses principes fondateurs, permettant à chaque personne de "faire face aux aléas de la vie, de la naissance à la mort".

Les organisations de retraités se mobilisent

Dans une lettre ouverte le 5 juin au Ministre de la santé Olivier Véran, 6 organisations syndicales de retraités et une Association revendiquent que la prise en charge de la perte d'autonomie, que ce soit au domicile ou en établissement, soit du ressort de la Sécurité Sociale en intégrant « *le droit à l'autonomie* » dans la branche maladie de la Sécurité Sociale .

C'est pourquoi la CGT s'est résolument positionnée contre la création d'un 5ème risque financé par une nouvelle Csg et des assurances individuelles exonérant ainsi les entreprises.

Dans le contexte actuel de tout le secteur de la santé, Il n'est pas étonnant que des soignants(e)s découragés finissent par quitter leur emploi du fait du manque de moyens dans les Ehpad et le secteur de l'aide à domicile. Les luttes des personnels témoignent des besoins de créations d'emplois, d'augmentation des rémunérations, et de meilleures conditions de travail. En Sarthe, et en particulier au Mans, les élus donnent la priorité aux établissements privés dont l'accès pour les patients dépasse les 3200€. Ainsi, le reste à charge pour les familles est énorme. **Comme le revendique la CGT, il est urgent que les élus de la ville du Mans se décident enfin à faire construire un Ehpad public notamment en zone sud.**

Construire une Sécurité Sociale digne du 21ème siècle.

Notre Sécurité sociale fête ses 75 bougies cette année... mais combien d'assauts a-t-elle subie depuis sa création en 1945 ? Toutes les mesures prises par le pouvoir associé au patronat concernant les droits des familles, les freins à la prise en compte des maladies et accidents du travail, le recul de l'âge de la retraite et la réduction du montant des pensions sont autant de coups portés au monde du travail et sont un obstacle à notre vision d'une société plus solidaire. S'y ajoutent les mesures prises conjointement avec les gestionnaires de santé destinées à diminuer les remboursements médicaux (médicaments, retenues forfaitaires... et à maintenir les dépassements d'honoraires...). Tous ces reculs sociaux sont la conséquence des politiques de suppressions, de précarisation de l'emploi et des exonérations de cotisations sociales accordées aux entreprises dont le coût annuel s'élève à plus de 25 milliards d'euros par an.



Nous devons toutes et tous œuvrer pour imposer, par la mobilisation, un véritable changement de société porteur de progrès social.

Pour des remboursements à 100% par la Sécurité Sociale

Augmenter les recettes de la Sécurité sociale, c'est la solution et c'est possible! Pour cela, il faut :

- En finir avec les exonérations de cotisations sociales,
- Créer une cotisation sociale sur les revenus financiers des entreprises,
- Combattre la fraude aux cotisations sociales estimée à plus de 20 milliards d'€ /an,
- Appliquer les cotisations sociales sur les heures supplémentaires et les primes d'intéressement, de participation...,
- Stopper les licenciements et créer des emplois partout où cela est nécessaire (services publics, santé..., industrie...).

L'Union Syndicale des retraités CGT de la Sarthe et 6 autres organisations appellent tous les retraités au rassemblement revendicatif le 17 novembre 2020 à 10h00 à la préfecture.

Rien ne se fera sans vous, alors on compte sur vous!

13 octobre 2020